RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions

OBJET : CONVENTION ENTRE DU VVF ET LE CCAS DE VINCENNES POUR L'ORGANISATION DU SÉJOUR DES SENIORS DANS LE CADRE DU PROGRAMME "SENIORS EN VACANCES" DE L'ANCV

DÉCISION N° DM-CCAS-26-027

EN DATE DU 16 OCTOBRE 2026

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 8 avril 2026 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 8 avril 2026, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT l'offre du programme « Seniors en vacances » de l'ANCV qui permet aux seniors de bénéficier d'une participation financière au coût de leur séjour ;

CONSIDÉRANT la proposition du VVF, représenté par Martine PINVILLE en qualité de Présidente, situé au 8 rue Claude Danziger 63 050 CLERMONT FERRAND, d'organiser dans le cadre de ce programme un séjour en pension complète avec animations à Parent, du 28 août au 4 septembre 2027, pour un montant total de 19 370 € TTC (dix-neuf mille trois cents soivante-dix euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec le VVF, représenté par Martine PINVILLE en qualité de Présidente, situé au 8 rue Claude Danziger 63 050 CLERMONT FERRAND, pour l'organisation d'un séjour pour les seniors vincennois, en pension complète avec animations, à Parent, du 28 août au 4 septembre 2027, pour un montant total de 19 370 € TTC (dix-neuf mille trois cents soixante-dix euros), dans le cadre du programme « Seniors en vacances » de l'ANCV.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Vice-Présidente,

Signé

Sandrine DEBOURG

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400479-20261016-lmc1H14698H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/10/2026
Date de Publication : 16/10/2026